

F



Madame Jérôme MOREZ-AMELOOT, *son épouse* ;
Monsieur et Madame Joël MOREZ-BAILLIEU, Adjudant-Chef de Douane en retraite,
leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Marcel MOREZ-JULES,
Madame Veuve Michel MOREZ-TOP et son fils,
Monsieur et Madame André LEPER-MOREZ et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame Veuve Camille AMELOOT-PHISEL, *ses enfants et petits-enfants,*
Monsieur et Madame Prosper AMELOOT-VANDENBERGHE,
leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Jules QUENTON †AMELOOT - SCHOTTEY et leurs enfants,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ;
Les Révérendes Sœurs de la Croix Blanche-Jaune et sa dévouée infirmière,
Les Familles MOREZ et AMELOOT,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la
personne de

Monsieur Jérôme MOREZ

Ancien Conseiller Municipal
Membre du Bureau de Bienfaisance
Membre des Confréries de la Paroisse
Ancien Combattant 1914-1918
Trésorier de la Caisse des Combattants

Né à Oost-Cappel le 20 Avril 1873 et y décédé le 7 Décembre 1959, dans sa 87^{me} année,
administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Église.

Ils vous prient d'assister aux FUNÉRAILLES, lesquelles seront célébrées le **SAMEDI**
12 DECEMBRE 1959 à 9 Heures 30 (heure officielle) en l'Église d'Oost-
Cappel, ensuite à l'inhumation au cimetière du dit lieu dans le caveau de famille.

Le Convoi s'assemblera rue de l'Église à 9 heures 15.

L'Obit du mois sera chanté le Jeudi 7 Janvier 1960 à 9 heures.

Ni fleurs, ni couronnes,
selon la volonté du défunt.

Ils le recommandent à vos Prières.

Oost-Cappel, le 7 Décembre 1959.

(Kord-)